

Fiche de présence :

Nom prénom	Présent	Nom prénom	Présent	Nom prénom	Présent
AVEZARD Emily	AE	DAM Aurélie	X	PAVLOVIC Sophie	AE
BAZIRET Jean-Pierre	X	DURAND Martine	X	RAHMOUNI Marie	X
BEDIOU Aline	X	HEMELSDAEL Philippe	AE	THION Denis	X
BERTHON Patrick	X	LEVERT Jean-Marc	X	THUILLIER Philippe	X
BOULLIER Jean Pierre	X	MAGNIN Chrystèle	X	VOISE Yannick	X

Secrétaires de séance : Denis Thion et Yannick Voise Pouvoirs : *BEDIOU Aline, RAHMOUNI Marie, VOISE Yannick*ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la séance du conseil municipal ne peut recevoir de public suite au couvre-feu imposé à 19h. La réunion est donc retransmise par internet pour permettre aux administrés d'y assister.

1. Désignation de 2 secrétaires de séance :
2. Validation compte-rendu du Conseil Municipal du 20 janvier 2021
3. Réunions extérieures
  - Communauté de Communes Val de Sully
    - i. Conseil Communautaire du 2 février :
      - Débat d'orientation budgétaire : L'exécutif doit présenter à l'assemblée, dans un délai de 2 mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires (le ROB), les engagements envisagés et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat (le DOB).
      - Adhésion au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement): qui est à la disposition des collectivités et des administrés qui peuvent le consulter gratuitement sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement.
      - Inscription des projets supra-communaux : Le Département a mis en place sa politique de mobilisation en faveur des territoires et prévoit, dans son volet 2, un partenariat avec les EPCI et les communes pour soutenir leurs projets d'envergure supra-communale. Le Département a décidé de reconduire le dispositif pour la période 2021-2023. Le territoire de la CCVDS en bénéficie pour les projets suivants : La maison pour tous, le multi accueil de Sully, les travaux dans les gymnases de Sully et les bordes ainsi que la Maison médicale à Sully.
    - ii. Conseil Communautaire du 16 mars
      - Vote des taux de fiscalité des entreprises: les taux sont les mêmes que ceux de 2020.
        - CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) : 17,94 %
        - Taxe sur le foncier non bâti : 1,51 %
        - Taxe sur le foncier bâti : 0,343 %
      - Vote des budgets : Volonté de finaliser les travaux en cours et de réhabiliter la zone d'activité de la Jouanne.
        - Office Tourisme :
          - i. 472 087,04 € en section de fonctionnement

- ii. 35 700,00 € en section d'investissement
- Budget principal :
  - i. 25 744 909,95 € en section de fonctionnement
  - ii. 7 231 446,46 € en section d'investissement
- Aides en faveur des TPE (Très Petites Entreprises) et approbation du règlement d'aide aux commerces dans le cadre de la COVID-19 et notamment des commerces qui ont dû fermer tout au long du confinement (restaurant et hôtel).
- Marché OPAH : Une consultation a été engagée pour la réalisation d'une mission de suivi et d'animation d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur le territoire de la Communauté de communes du Val de Sully dans le but de maintenir aux domiciles les personnes dépendantes. Le marché public a été attribué à l'entreprise SOLIHA pour le suivi et l'animation.
- Etude de diagnostic et prospective sur les inondations : Une consultation a été engagée pour la réalisation d'une étude diagnostic et prospective sur les inondations par ruissellement et débordement de cours d'eau hors Loire sur les territoires des communautés de communes du Val de Sully et des Loges.
- Attribution de subventions aux collèges du territoire pour les activités pédagogiques proposées (Sully sur Loire, St Joseph à St Benoît sur Loire et Les Bordes), aux associations qui organisent la fête de la Sange (prévue en septembre à Sully) et les Heures Historiques (prévues au mois d'août).
- Commission Locale Information (CLI) de Dampierre en Burly (CNPE). Monsieur le Maire informe que chaque installation nucléaire telle qu'une centrale est suivie par une CLI. Etant donné que la commune de Germigny des Prés est située dans le périmètre des 20 kms de la centrale de Dampierre en Burly, elle en fait partie. Rôle de la CLI : Mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement. Réunion du 19 février 2021 : bilan d'activité 2020, sécurité, programme d'entretien et travaux.

#### 4. Syndicats :

- SIRIS :
  - i. Commission finances le 17 février pour la préparation du budget
  - ii. Réunion du 25 mars : vote du budget (fonctionnement = 500 011,85€, investissement = 25 265,82€). Madame Magnin explique que la situation financière du SIRIS est compliquée suite à la crise sanitaire. Le conseil syndical du Siris a dû ouvrir une ligne de trésorerie en fin d'année pour y pallier et augmenter les tarifs de cantine au 1<sup>er</sup> janvier. Si la situation s'aggrave, des restrictions de personnel seront envisagées. D'autre part, une partie des impayés a été recouvrée.
- SEA : une réunion est prévue le 8 avril prochain pour le vote du budget. Monsieur Thion explique qu'une ligne de trésorerie a été ouverte à l'automne pour pallier le retard de la facturation. Il est envisagé pour 2021, une facturation plus tôt. Il remercie d'autre part, les membres de la commission communication pour l'article paru dans le bulletin municipal à propos des lingettes qui endommagent le réseau d'assainissement.
- SIBB : Monsieur Boullier a assisté à une réunion du syndicat de la Bonnée pour le vote du budget. Il informe les membres que les ragondins pullulent sur les bords de la Bonnée et il est envisagé leur destruction soit par déterrage, tir à l'arc et/ou mise en place de boîtes à fauves.

- SICTOM : Les membres se sont réunis courant mars pour discuter du débat d'orientations budgétaires et de la préparation du budget 2021. Monsieur le Maire informe que l'importance des impayés pénalise la trésorerie du syndicat. Dès le 1<sup>er</sup> avril, les consignes de tri évoluent dont l'objectif est d'amoinrir les ordures ménagères. Monsieur Boullier émet la crainte des odeurs de certains emballages triés notamment la viande. Monsieur Le maire précise que les containers seront vidés 2 fois dans la semaine mardi et vendredi voire plus si l'on constate un trop plein.

#### 5. Commissions municipales :

- Finances :
  - i. Commission finances : elle s'est réunie début mars pour constater les résultats 2020, discuter des orientations 2021 et préparer le budget 2021
  - ii. Budget 2021 :
    - Compte de gestion Délibération 2021-08
    - Compte administratif et affectation des excédents Délibération 2021-10
      - Reste à réaliser : 43 211,20€
      - Fonctionnement : Compte R 002 : 406 955,40€
      - Investissement : Compte R 001 : 68 467,17 €
    - Taxes locales : proposition de maintenir les taux communaux en vigueur en 2021. Délibération 2021-07.
      - La taxe d'habitation disparaît sur les résidences principales mais elle est maintenue sur les résidences secondaires.
      - Taxe foncière (bâti) : 15.14 (taux communal) +18,56 (taux départemental) =33,70 %
      - Taxe foncière (non bâti) : 52.03 %
    - Budget général 2021 : Délibération 2021-09
      - Fonctionnement : 718 460,40 €
      - Investissement : 454 053,68 €
- Communication :
  - i. Bulletin T1-2021 a été distribué le 28 mars dernier. Attention, une erreur de frappe est à noter dans le n° de téléphone du centre de vaccination de Sully. Il faut lire : **02.38.36.00.03.**
  - ii. Communication numérique présentée par la commission communication de la CCvDS pour présenter les différents supports à notre disposition : site internet, Panneau Pocket, page Facebook. Les bénéfices/inconvénients de chacune des solutions sont analysés. La commune ne souhaite pas avoir de page Facebook pour l'instant, tant que la reprise/mise à jour du site internet par Emily Avezard ne seront pas terminées.
- tourisme :
  - i. Projet d'amélioration de la signalétique touristique sur la commune pour les parcours de la Loire à vélo et de l'oratoire Grand Clair sont envisagés. Une rencontre a eu lieu avec le département et l'architecte des bâtiments de France pour en discuter. Des panneaux complémentaires pour le circuit oratoire-grand clair seront ajoutés, la signalétique Loire à vélo complétée. Néanmoins l'architecte préconise l'utilisation de totems au lieu de panneaux de signalisation pour la signalétique complémentaire dans le bourg.
  - ii. Visites de l'oratoire: l'office de tourisme propose des visites à destination des habitants de la commune de plus de 7 ans. Ces visites sont gratuites pour les personnes âgées de moins de 12 ans et au-delà, elles sont facturées 2€ par personne. Monsieur le Maire propose de prendre en charge les visites payantes pour les administrés. Les dates seront à déterminer en fonction des conditions sanitaires. Délibération 2021-13

- iii. Concert à l'oratoire prévu le 13 mars est reporté au 25 septembre 2021.
- iv. Week-end Théodulfe les 2 et 3 octobre 2021 sur Germigny, St Benoit, Orléans (Micy). Dans le cadre du 1200<sup>ème</sup> anniversaire de la mort de Théodulfe, une exposition est prévue dans l'oratoire à Germigny des Prés.
- v. Les Cheminades organisées dans chaque commune de la CCVDS par l'office de tourisme. Il s'agit d'un parcours découverte ouvert à tout public. Il en est prévu une à Germigny en juin. Son organisation et les tarifs seront précisés ultérieurement.
- Voirie :
  - i. Rencontre avec le PETR (Pole d'Equilibre des Territoires Ruraux) pour l'emplacement Rezo Pouce (auto stop) qui sera matérialisé sur le parking de l'école.
  - ii. Envoi de courrier pour l'entretien des haies, arbres aux riverains dont les végétaux posent problème sur le domaine public. Le 13 avril, un élagage route de St Benoit (RD60) est prévu et sera sécurisé pour les propriétaires ayant donné leur accord.
  - iii. Mutualisation avec Dampierre. La commune de Dampierre en Burly propose de mettre à disposition du matériel (traceur signalétique, balayeuse désherbage thermique...) moyennant un cout et une convention. La commune de Germigny des prés est intéressée par le désherbage thermique : coût journalier (7h) : Main d'œuvre = 133€ + matériel = 175€ + véhicule = 25€, soit 333€/jour. Délibération 2021-08
  - iv. Traitement des eaux pluviales : Cap'Loiret a préparé un Dossier de Consultation des Entreprises (cahier des charges) pour lancer un appel d'offres et sélectionner un AMO qui réalisera une étude diagnostic complète de l'écoulement des eaux de pluie route de la Prieurée/rue des Thoreaux. Délibération 2021-17
  - v. Réunion avec BSTP le 29 mars pour la reprise des travaux de renforcement de la voirie communale. Les travaux reprendront dès que possible : Rte de st martin : raboter l'enrobé avant de reprendre le reprofilage, Rue du Pt Chalumeau : Reprise du talus et mise en place d'un enrobé bicouche devant l'entreprise les Germignons.
  - vi. Achat d'un micro-tracteur tondeuse : la commission voirie a collecté 4 devis (Sottejeau, Chartier, Technopole Service-agri, cordier). Elle propose de retenir le devis de l'entreprise Cordier d'un montant de 12 360 € TTC avec la 1<sup>ère</sup> révision incluse (reprise de l'ancien matériel 3 360€ TTC) Délibération 2021-15 Un essai de démonstration a eu lieu sur le terrain du grand Clair. Avantage de ce matériel : tonte possible sur pentes (par exemple les buttes de terre du circuit vélo au Grand Clair).
- Urbanisme :
  - i. Vérification d'achèvements de travaux ont lieu dès que les travaux des administrés sont terminés.
  - ii. Rencontres d'administrés pour la constitution de dossier de demandes d'urbanisme : Monsieur Berthon informe que les administrés sollicitent la commission pour la prise de rendez-vous. En parallèle, les élus rencontrent aussi les services de l'ABF pour certains dossiers et proposer des solutions.
- CCID (Commission Communale des Impôts Directs) : présence du géomètre du cadastre ayant permis d'expliquer le rôle de la commission. Une mise à jour de la classification des terres agricoles est à envisager et une revue des dossiers 2020 a été effectuée.
- Fleurissement-environnement : la commission s'est réunie pour définir le fleurissement printemps/été 2021 (fleurir dans les jardinières et aux entrées de bourg). Une demande sera faite auprès des services du département pour poursuivre le projet. La proposition de mise en place d'un nettoyage citoyen de la commune a été décidé quand la situation sanitaire le permettra.

## 6. Projets en cours :

- Création d'une 2ème descente de la gouttière de la salle des fêtes et protection enduit : en 2020, les gouttières ont été bouchées par des branches et aiguilles de pin entraînant un dégât des eaux dans les toilettes. La remise en état est prise en charge par l'assurance, cependant, il convient d'ajouter une 2ème descente de gouttière (pour éviter la surcharge d'eau). Devis R Nicole de 3 906,60 € TTC, demande fonds de concours. Délibération 2021-12. Il sera également effectué un nettoyage périodique (4/an dans 1 premier temps).
- Eclairage public : la demande de subvention DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) 2020 n'a pas été accordée pour cette opération. Une nouvelle demande a été envoyée pour 2021. Un planning du projet est envisagé pour le commencement des travaux: sélection des entreprises mi-juillet et approbation du devis phase 2 de Inergie Adapt pour un montant de 8 000 HT Délibération 2021-16
- Cimetière : Les bancs et les bacs de tri ont été installés. Les panneaux d'affichage, porte-vélos et jardinières sont à poser. L'emplacement des portes vélo et des jardinières sont à revoir et doivent être en adéquation avec l'ABF.

## 7. Divers :

- Personnel : disponibilité de Madame Camille Benoiton (administratif) pour 6 mois à partir du 1<sup>er</sup> mars. Il n'y a pas de remplacement envisagé pour l'instant.
- Elections départementales et régionales les 13 et 20 juin. A voir pour l'organisation de ces scrutins simultanés.
- Consultation nationale sur la gestion des milieux aquatiques et les risques d'inondation : permettre à la population de s'informer et de donner son avis sur le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et sur le Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI). Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site internet et sur Panneau Pocket. Un formulaire est disponible sur [sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr](https://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr).
- Imputation en investissement des biens d'une valeur inférieure à 500 €. Délibération 2021-14

## 8. Questions diverses :

- i. Monsieur Denis Thion demande si la commune a eu des retours du cabinet Negocim pour la zone des Coutures. Monsieur le Maire répond qu'il doit les recontacter prochainement.
- ii. Monsieur Boullier demande pour finaliser la signature du devis de l'achat du tracteur tondeuse. Monsieur le Maire prendra contact avec l'entreprise Cordier
- iii. Madame Durand demande s'il faut une dérogation pour assister aux permanences bénévoles dans le cadre de la vaccination à Sully sur Loire si les mesures sont renforcées. Monsieur le Maire précise qu'il faut se munir du mail de validation.

Séance levée à 21 :02